



SUD EDUCATION 94
MAISON DES SYNDICATS
11-13 RUE DES ARCHIVES
94000 CRETEIL



Nom - Prénom
Statut
Affectation

Lieu – date

à
M. LE RECTEUR
A Mme/M. la/le DASEN
S/C du chef d'établissement, chef de service, IEN

Madame, Monsieur,

Je soussigné-e,

En application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 ou du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un **jour**, en vue de participer à la session de formation syndicale qui se déroulera les :

VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019

DE 9H A 16H

à :

**MAISON DES SYNDICATS
11-13 RUE DES ARCHIVES
94000 CRETEIL**

sous l'égide du Centre d'Etudes et de Formation Interprofessionnelles CEFI Solidaires, 144 bld de la Villette 75019 Paris (organisme reconnu par l'arrêté du 13 janvier 2009).

Ce stage aura pour thème :

IATOSS – stage de base

SIGNATURE

Chaque fonctionnaire ou agent, titulaire ou non-titulaire, syndiqué-e ou non, peut bénéficier de 12 jours de congés de formation syndicale par an, fractionnables à volonté sans aucun retrait de salaire.

A remettre au plus tard un mois
avant la date du stage.